Marloie, le 7 juillet 2025

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE ROCHEFORT

Compte-rendu de la réunion de CLDR n°34

À l'unité 4 de Préhyr, le 1er juillet 2025

OBJECTIFS DE LA RÉUNION : accueillir les nouveaux membres de la Commission, leur présenter le cadre de référence (développement rural, ROI…) et dresser l'état d'avancement des projets et des groupes de travail.

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER :

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Préparation d'un contrat de location pour l'atelier rural de Préhyr	Pour l'automne	COMMUNE
Révision de la bande cyclable suggérée au niveau des entrées de villages	Dès que possible	COMMUNE et STP
Nouvel empierrement du chemin près de Jambjoûle	Dès que possible	COMMUNE
Participation aux Journées du Patrimoine à Jemelle	Second WE de septembre	TOUT LE MONDE !
Prise en compte des problèmes de sécurité routière	Dès que possible	COMMUNE
Envoi de la liste des projets du PCDR	Pour la prochaine réunion	COMMUNE et FRW

Légende :

- ✓ Validation, décision
- Commentaires, échanges, discussions
- Suivi de dossier détaillé (qu'on retrouve dans le tableau du début)
- Date de prochaine réunion

À L'ORDRE DU JOUR :

Monsieur Alain Jacquet, FRW, accueille les participants et présente l'ordre du jour.

1. Accueil et prise de contact

Il s'agit de la première réunion de CLDR selon la nouvelle composition approuvée par le Conseil communal le 14 avril 2025 ; dès lors, des présentations s'imposent !

Alain Jacquet est agent de développement à la Fondation rurale de Wallonie (FRW), un organisme indépendant en charge de missions de service public confiées par la Wallonie.

La FRW remplit plusieurs missions :
- La principale est l'accompagnement de 135 communes menant une opération de développement rural, tout comme Rochefort
- Facilitateur pour les projets bois-énergie du secteur public
- Interface LEADER, relais entre les GAL (dont celui de Romana dont fait partie Rochefort) et les administrations régionales, liens avec les PCDR des communes
- Appui et de conseil pour l'appel à projets BiodiverCité
- Expertise notamment en matière d'urbanisme, aménagement du territoire et patrimoine

Les agents de développement sont répartis en 10 équipes de terrain ; Alain travaille dans l'équipe Ardenne-Famenne basée à Marloie.

➔ **C'est ensuite aux membres de la CLDR de se présenter à tour de rôle à l'aide d'un petit objet choisi personnellement et qui les représente.**

Le tour de table met en évidence la grande diversité présente autour de la table, tant au niveau géographique et professionnel que des compétences et centres d'intérêt. Cela augure des discussions fort intéressantes.

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 mars 2025

✓ Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 13 mars 2025 est approuvé sans modification.

3. Qu'est-ce qu'une opération de développement rural ?

<u>Une Opération de développement rural</u> (ODR) vise à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement (le Programme communal de Développement rural). Elle permet de dynamiser la commune dans tous les secteurs (vie associative, culture, économie, agriculture, mobilité, santé, environnement...). Tout au long de cette Opération, la commune s'engage à mener avec ses citoyens une réflexion globale et cohérente sur le développement à long terme de la commune.

Le décret wallon du 11 avril 2014 définit le développement rural et plusieurs arrêtés et circulaires précisent les modalités de mise en œuvre (voir sur https://agriculture.wallonie.be/home/ruralite-et-foncier/ruralite/programme-communal-de-developpement-rural/principe.html).

<u>Une ODR aboutit à des réalisations concrètes</u>.
La commune de Rochefort a déjà mené deux opérations de développement rural, avec des Programmes approuvés de 1994 à 2004 et de 2008 à 2013. Les subsides du développement rural ont permis de concrétiser plusieurs projets comme l'aménagement de la maison Mottet à Jemelle, des aménagements d'espaces publics (site de Lorette, Buissonville, Montgauthier, Ave, Villers-sur-Lesse…), la création de la maison de village du Ry de Vachaux, la création d'une miellerie artisanale, la mise en valeur du site de l'Ermitage à Auffe et de différents points de vue.

L'ODR se compose de deux grandes phases :

1) La phase d'élaboration du Programme communal de Développement rural (PCDR). A Rochefort, celle-ci s'est déroulée de septembre 2016 à juin 2018. De nombreux citoyens ont exprimé leurs souhaits pour l'avenir de leur territoire et ont construit avec les élus les objectifs à atteindre et des actions concrètes à entreprendre pour les 10 années à venir. Document de synthèse de l'ODR, le PCDR reprend entre autres un diagnostic de la commune, un résumé de la participation citoyenne, la stratégie de développement (en annexe 1) ou encore les fiches-projets…

2) La phase de mise en œuvre du PCDR, qui démarre dès l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon. Cette approbation ouvre la porte à des subventions régionales. A Rochefort, le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon le 9 mai 2019 pour une validité de 10 ans.

➔ **Concrètement, à Rochefort, la phase d'élaboration du PCDR (Programme communal de Développement rural) est clôturée. Il s'agit de mettre en œuvre les projets repris dans ce Programme afin d'atteindre les objectifs de développement identifiés.**

Toute l'information relative à l'Opération de Développement rural et au PCDR de Rochefort est reprise sur le site ***https://www.rochefort-odr.info/*** **.**

Où en est-on dans la mise en œuvre du PCDR à Rochefort ?

Actuellement, la commune a obtenu trois conventions du développement rural pour financer des projets (voir plus loin pour les détails).

Mais, la commune a aussi concrétisé des projets du PCDR via d'autres financements :

- Rénovation de la salle de la balle-pelote à Montgauthier
- Aménagement des abords de la salle de Buissonville (par l'appel à projets « C'est ma ruralité »)
- Aménagement de la salle d'Havrenne (par le SPW MI - Rénovation énergétique des infrastructures sportives car la salle abrite notamment les vestiaires de la balle pelote)
- Création de logements
- …

A côté de ces gros projets matériels, l'ODR a aussi permis de lancer des réflexions sur l'accueil des nouveaux habitants au niveau des villages, le Plan d'Actions Energie Durable – Climat (PAEDC), la remise d'un avis sur la création d'une aire d'envol de parapentes au Belvédère, le projet citoyen d'habitat solidaire (solution intermédiaire entre l'habitation individuelle et la maison de repos) …

4. Rôle et fonctionnement de la CLDR

La Commission locale de Développement rural (CLDR) est constituée d'un échantillon représentatif d'habitants de la commune (différents villages, tranches d'âges, catégories socio-professionnelles, …). Elle compte maximum ¼ d'élus. Les membres effectifs et suppléants sont invités à toutes les réunions et ils ont tous les mêmes droits, y-compris lors de votes.

En période de mise en œuvre du PCDR (volet plus concret avec les projets), la CLDR a pour mission de piloter l'opération de développement rural, donner son avis sur les projets (esquisse, avant-projet…), représenter et informer la population, proposer aux mandataires les projets du PCDR à activer, s'impliquer concrètement dans les projets immatériels, …

Le fonctionnement de la CLDR est régi par un **règlement d'ordre intérieur** (ROI).
Le contenu du ROI est en très grand partie imposé par l'arrêté ministériel du 12 février 2021. Chaque participant a reçu le règlement avec l'invitation à la réunion.

Quelques éléments à retenir :

- Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Les membres absents à un minimum de trois réunions successives seront interrogés sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Les membres absents à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office (Article 7).
- La CLDR doit se réunir au minimum 4 fois par an (Article 11).
- Pour pouvoir valider une décision, un quorum de participation de 50% des membres de la CLDR ne faisant pas partie du quart communal est requis. … (Article 18). Cette procédure n'est appliquée que pour des décisions très importantes : l'approbation du PCDR, d'une demande de convention, d'un dossier d'addendum et de la demande d'un budget participatif. Aucun système de procuration n'est prévu ; l'objectif de cet article est de s'assurer d'une réelle participation citoyenne.
- Pour le reste, les décisions se prennent par consensus ou à la majorité simple des membres présents (Article 19).
- La CLDR peut inviter des personnes extérieures, mais elles n'ont pas le droit de vote (Article 20).

PAUSE DETENTE 😉
Pour amener de la convivialité et du ludique dans la réunion, la FRW propose aux membres de participer à un jeu de l'oie. L'objectif est de faire connaissance et de s'approprier les différentes facettes d'une Opération de développement rural. Les participants sont répartis en petits groupes, chaque groupe rassemblant des anciens et des nouveaux membres de la CLDR. Si possible, chacun utilise comme pion l'objet grâce auquel il s'est présenté en début de réunion.

5. Etat d'avancement des projets et des groupes de travail

5.1. La création d'un atelier rural à Préhyr

Description : transformation du réfectoire de l'ancienne école de Préhyr (utilisé pour l'épicerie de l'asbl RELAIS) en atelier rural. Il s'agit d'un bâtiment polyvalent à vocation économique, rénové ou construit par la commune, loué à de petites ou moyennes entreprises.

Auteur de projet : Guy Colson.

Budget : environ 920.000 €, avec des financements du développement rural (510.000 €), d'UREBA (chauffage) et de la commune.

Etat d'avancement : les travaux ont débuté le 3 mars 2025, pour une durée de 270 jours calendrier. C'est l'entreprise Tasia & Fils (Durbuy) qui a remporté le lot 1 (gros œuvre, parachèvements et abords).

Suites à donner : outre le suivi des travaux, la commune préparera une proposition de contrat de location, qui sera présentée à la CLDR lors d'une prochaine réunion.

5.2. L'aménagement des entrées de villages

Description : aménagement sécuritaire et identitaire d'entrées de villages. Le Directeur du SPW-MI Direction des Routes de Namur a refusé que la commune installe des totems sur le domaine routier régional. Dès lors, le Collège a décidé de se limiter aux aménagements (chicanes, dos d'âne, signalisation…) sur les 12 voiries communales sans placement de totems (liste en annexe 2).

Auteur de projet : Service Technique Provincial

Budget : environ 250.000 €, avec des financements du développement rural (148.000 €) et de la commune.

Etat d'avancement : les travaux débuteront le 4 août 2025. C'est l'entreprise Halloy (Rochefort) qui a obtenu le marché (un seul lot).

Suites à donner : il s'agira surtout de suivre les travaux.

Sur l'exemple d'aménagement présenté, les participants constatent la présence de chevrons. Il s'agit d'une « bande cyclable suggérée » dont le but est d'indiquer au cycliste la meilleure position à adopter sur la chaussée et à attirer l'attention des autres usagers. Comme discuté au Conseil Consultatif des Ainés, ce type de marquage, qui n'a pas de valeur juridique, suscite pas mal d'incompréhensions (circulation à double sens ou pas…). Les participants interrogent l'auteur de projet sur la possibilité de ne pas mettre de chevrons ou d'en mettre des deux côtés de la voirie.

Ce projet ne comprend donc plus aucun aménagement sur les routes régionales. Néanmoins, le SPW poursuit ses investissements pour la sécurisation de ses voiries.

5.3. La création de logements « tremplin » et d'un local de rencontre et de service à Laloux

Description : transformation de l'ancien presbytère de Laloux en trois logements et un local de rencontre et de service. Le principe du logement tremplin est de reverser une partie du loyer si les locataires s'installent dans la commune (construction ou acquisition).

Auteur de projet : Guy Colson.

Budget : environ 730.000 €, avec des financements du développement rural (338.000 €), d'UREBA (chauffage et isolation, environ 100.000 €) et de la commune.

Etat d'avancement : le Conseil communal (14 avril 2025) a approuvé le projet définitif. La commune attend la signature de la convention-réalisation par la Ministre pour lancer la procédure de marché public.

Suites à donner : outre le suivi des travaux, il s'agira de préparer le contrat de location.

5.4. Nouvelles demandes de conventions

Deux demandes de conventions sont initiées :

- Aménagement des abords de l'atelier rural de Préhyr (ancienne cour de l'école) : budget global de 319.440 €, avec une demande d'intervention du DR de 255.552 €.
- Aménagement du tronçon de voie lente près de la ferme de Jambjoûle : budget global de 292.820 €, avec une demande d'intervention du DR de 234.256 €.

Ce chemin a été remblayé avec des cailloux de gros calibre et est devenu inaccessible. Il faudrait y remettre un empierrement plus fin.

Le Conseil communal a approuvé les conventions-faisabilités le 29 avril 2024. Il faut maintenant obtenir l'accord de la Ministre.

5.5. Groupe de travail nature

Le GT est composé d'une vingtaine de personnes, dont dix sont présentes régulièrement aux réunions.

Le GT s'est surtout concentré sur les appels à projets BiodiverCité, qui ont permis de concrétiser plusieurs réalisations. Les projets en cours actuellement (à terminer pour le 1er mars 2026) :

- Protection du Lucane Cerf-volant (3000 €)
- Malle pédagogique relative aux oiseaux des berges (610 €)
- Placement de nichoirs en milieu agricole (2125 €)
- Trame Noire - sensibilisation et actions (1250 €)
- Cimetières fleuris (2440 €)
- Distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre 2025 (2500 €)

La dernière réunion du groupe s'est tenue le 31 mars 2025. Il n'y aura sans doute pas d'appel à projets BiodiverCité en 2025 ; à voir comment le GT évoluera et quel sera l'appui de la commune.

5.6. Groupe de travail petit patrimoine

Ce groupe a surtout fonctionné de 2021 à 2023 (dernière réunion le 23 août 2023). Une dizaine de personnes ont encodé environ 282 éléments du petit patrimoine sur le site Bibliotheca : https://bibliotheca.rochefort.be/ . Un évènement de présentation des résultats s'est tenu le 17 novembre 2022.

L'inventaire est quasi en pause depuis 2023. Via un appel à projets de la Province de Namur, il était proposé de poursuivre l'inventaire avec l'aide d'étudiants jobistes, mais cela n'a pas abouti.

Le groupe de travail avait proposé 6 éléments à étudier dans le cadre d'un appel à projets 2022 de la Province de Namur relatif au petit patrimoine hydraulique. La candidature de la Ville a été retenue et le Collège provincial lui a octroyé une aide financière de 1200 euros pour l'étude sanitaire de ces 6 éléments. Ces études ont permis de bien préciser les techniques à mettre en œuvre pour restaurer ces éléments. Le Service Technique Communal doit poursuivre les démarches et faire des demandes de subvention (pour les travaux) auprès de l'Agence wallonne du Patrimoine.

Dans le cadre des Journées du Patrimoine (2e WE de septembre), Jean-Luc Fivet organise des promenades guidées dans Jemelle, avec la découverte de nombreux éléments du petit patrimoine. Avis aux amateurs !

5.7. Perspectives

La période de validité du PCDR (10 ans) se termine le 9 mai 2029 et la commune ne pourra introduire qu'une seule demande de financement du développement rural durant les deux dernières années. Par ailleurs, les moyens humains et financiers de la commune constituent aussi des facteurs limitants. Il est donc important de planifier les prochaines demandes.

La réunion suivante (en septembre ou octobre) aura pour objectif de passer en revue les projets du PCDR et de faire des propositions au Collège pour les futures demandes de convention en développement rural. Il s'agira de voir aussi quels GT lancer ou relancer.

La liste des projets est en annexe 3 et sera aussi envoyée avec l'invitation à la prochaine réunion.

6. Divers

La prochaine réunion de la CLDR se tiendra en septembre ou octobre. Les participants demandent que les réunions s'organisent préférentiellement le mardi à 19h00.

Plusieurs participants soulèvent des problèmes de sécurité routière :

- La traversée de Montgauthier (N929) vient d'être réaménagée et est devenue une vraie autoroute. Le trafic est important (accès au domaine de Chevetogne) et les automobilistes, surtout ceux venant de la direction de Houyet, roulent beaucoup trop vite dans le village. En conséquence, tout le monde conduit ses enfants à l'école en voiture, une pétition est en cours…Même si la route est régionale, des aménagements sont possibles (cf. traversée de Haid, entrée d'Haversin…). Pourquoi ne pas installer des chicanes côté Houyet ?
- La rue des Tanneries à Rochefort subit un trafic important de poids lourds, perdus ou qui suivent aveuglément le raccourci proposé par le GPS. Comme c'est une route communale, les riverains demandent le placement d'une signalisation interdisant l'accès aux véhicules de plus de 7,5 tonnes.
- Les ponts de Villers-sur-Lesse seront prochainement réouverts et il faut s'attendre à du trafic de transit, notamment des poids lourds. La commune pourrait-elle intervenir auprès du SPW pour qu'il prévoit la signalisation et les aménagements nécessaires ?

Madame Angie Wirtz, Conseillère communale et Présidente de la CLDR, remercie les participants pour leur présence et leur propose de partager le verre de l'amitié.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Alain Jacquet

Présents le 01/07/25 :

- CONVIE Bernard, MERTZ Louise, WIRTZ Angie (Présidente), BIEVET Marc, BLAJ Iosefina, BRISBOIS Joseph, BROHET Alain, COLSON Camille, CORDIER Vincent, DEL BUFALO Gaetano, DUBOIS Laurent, FIVET Jean-Luc, JACQUES Vincent, LAROCHE Marc, LOTHAIRE Marie-Claire, LOUIS Annick, MARCHAL Didier, PIRSON Bénédicte, SIMON Karin et VALETTE Luc, Membres de la CLDR ;
- Margaux KELLER, employée communale en charge du développement rural ;
- Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés le 01/07/25 :

- LAVIS Thierry, LEJEUNE Jean-Pol et JEANBAPTISTE Éric, Membres de la CLDR.

Fondation **R**urale de **W**allonie
Rue des Tilleuls, 1E
B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60

Annexe 1 : objectifs du PCDR de Rochefort :

Rochefort en 2030...			
Enjeu transversal : Rochefort 2.0			
Défi 1 : Renforcer la politique de développement de l'emploi, sur base des spécificités du territoire	***Défi 2 :*** Développer des villages vivants en harmonie avec des centres attractifs	***Défi 3 :*** Accroitre la sensibilisation et les actions en faveur du cadre de vie naturel	***Défi 4 :*** Renforcer les initiatives et les liens entre générations
Objectif 1 : *Développer l'économie résidentielle.* ***Objectif 2 :*** *Valoriser le plateau de la gare de Rochefort-Jemelle.* ***Objectif 3 :*** *Encourager et accompagner les jeunes vers le monde professionnel.* ***Objectif 4 :*** *Soutenir le développement de la filière « produits locaux », tant au niveau de l'agriculture que de la commercialisation.*	***Objectif 1 :*** *Développer l'habitat dans certains villages et rendre attractif l'habitat à Jemelle.* ***Objectif 2 :*** *Améliorer l'aménagement des espaces publics et renforcer la sécurité objective et/ou subjective.* ***Objectif 3 :*** *Elaborer des solutions pour la mobilité, surtout vers Rochefort-centre et la gare de Rochefort-Jemelle tout en intégrant le tourisme.*	***Objectif 1 :*** *Développer la coordination et les initiatives en faveur de la nature et des cours d'eau et réduire les pressions sur l'environnement.* ***Objectif 2 :*** *Favoriser le renforcement du tourisme local.* ***Objectif 3 :*** *Poursuivre et approfondir la politique volontariste de gestion de l'énergie et les démarches en matière d'énergies renouvelables.*	***Objectif 1 :*** *Mettre en place des initiatives pour les différentes tranches d'âges, avec une attention accrue et spécifique envers les jeunes.* ***Objectif 2 :*** *Favoriser la participation citoyenne et le bénévolat.*

Annexe 2 : liste des entrées de villages (sur routes communales) concernées par des aménagements

- Forzée, rue des Coûres
- Buissonville, rue de la Fontaine
- Havrenne, rue du Petit Bois
- Havrenne, rue de Humain (2 aménagements)
- Navaugle, rue du Doneu
- Lessive, rue de l'Antenne
- Eprave, rue de la Digue
- Eprave, rue du Pêcheron
- Belvaux, rue des Onais
- Belvaux, rue des Pairées
- Lavaux-Sainte-Anne, rue de la Baronne Lemonnier
- Villers-sur-Lesse, rue de la Famenne

Annexe 3 : liste des projets du PCDR de Rochefort

FP 1 Lot 1	**Aménagement des entrées de village et sécurisation des traversées (voiries communales)**
FP 2 Lot 1	**Rénovation de la salle de la « balle-pelote » de Mont-Gauthier en maison de village polyvalente**
FP 3 Lot 1	**Poursuite des aménagements relatifs aux modes de déplacements doux**
FP 4 Lot 1	**Mise en place d'un PCDN**
FP 5 Lot 1	**Création d'un atelier rural à Préhyr**
FP 6 Lot 1	**Mise en place d'une politique pour éviter la pénurie de médecins dans la commune**
FP 7 Lot 1	**Mise en valeur touristique du « petit » ou/et « grand » patrimoine de toute la commune de Rochefort**
FP 8 Lot 1	**Création de logements « tremplins » à Laloux**
FP 9 Lot 1	**Aménagement des abords de la salle de Buissonville**
FP 10 Lot 1	**Aménagement de la salle en maison de village et de la place d'Havrenne**
FP 1 Lot 2	**Développement d'initiatives citoyennes pour soutenir l'économie locale**
FP 2 Lot 2	**Acquisition, rénovation et embellissement des logements au centre de Jemelle**
FP 3 Lot 2	**Création de logements publics au centre de Rochefort**
FP 4 Lot 2	**Aménagement d'espaces publics, de rencontre ou de parc**
FP 5 Lot 2	**Aménagement d'un espace multisports pour le Ry de Vachaux**

FP 6 Lot 2	**Amélioration de l'esthétique de Mont-Gauthier**
FP 7 Lot 2	**Innovation dans les solutions de mobilité proposées sur le territoire et communication sur ces possibilités**
FP 8 Lot 2	**Valorisation des ressources aquifères non potables**
FP 9 Lot 2	**Valorisation des plans d'eau de Rochefort et Han-sur-Lesse**
FP 10 Lot 2	**Création d'activités intergénérationnelles au centre-Ville mais surtout dans les villages**
FP 11 Lot 2	**Aménagement des entrées de village et sécurisation des traversées**
FP 12 Lot 2	**Poursuite des aménagements relatifs aux modes de déplacements doux (projets activables)**
FP 13 Lot 2	**Mise en valeur touristique du « petit » ou/et « grand » patrimoine de toute la commune de Rochefort**
FP 1 Lot 3	**Revalorisation du site de la gare de Rochefort-Jemelle pour assurer son maintien et son développement**
FP 2 Lot 3	**Adaptation de l'enseignement et des formations proposées en lien avec les spécificités de la commune**
FP 3 Lot 3	**Aide à l'installation des jeunes agriculteurs**
FP 4 Lot 3	**Création de logements dans les villages**
FP 5 Lot 3	**Mise en place du projet de ville à Rochefort**
FP 6 Lot 3	**Dynamisation et verdurisation du site du vélodrome et de ses abords**
FP 7 Lot 3	**Création d'une coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable**
FP 8 Lot 3	**Placement de panneaux solaires pour réduire la facture énergétique communale**
FP 9 Lot 3	**Soutien communal aux clubs sportifs et développement d'infrastructures**
FP 10 Lot 3	**Développement de services d'aide à domicile pour les aînés**
FP 11 Lot 3	**Mise en place d'un WIFI urbain et ouverture d'un Espace Public Numérique (EPN)**